

Charte WhatsApp de l'APRG

L'APRG souhaite tester l'utilisation de Whatsapp pour dynamiser la communication auprès des adhérents. Ce choix pourra être modifié ou supprimé selon l'usage.

Deux groupes WhatsApp sont proposés :

- Le groupe "APRG" dans lequel vous allez retrouver des informations générales de l'association (convivialités, évènements, etc.) et des informations relatives à l'organisation et au bon fonctionnement des séances d'entraînement ou des courses. Ce groupe est uniquement abondé par les administrateurs et n'est proposé qu'en lecture aux adhérents.
- Le groupe "sorties et covoiturage", dédié à l'organisation des co-voiturages, des footings...

Afin d'utiliser Whatsapp dans de bonnes conditions, quelques règles simples doivent être posées :

1) La participation aux groupes WhatsApp n'a pas un caractère obligatoire. Sentez-vous libre de quitter le ou les groupe(s) ou de les archiver. Les informations importantes continueront d'être envoyées par mail.

2) Prenez en compte la quantité et la fréquence des messages. Nous sommes nombreux et en mode « groupe », la lecture de certains peut être « en diagonal ». Si votre échange devient un dialogue avec une seule personne, pensez à échanger en mode privé.

3) Les propos tenus sur ce canal doivent avoir un lien, de près ou de loin, avec les activités du club. Ce canal n'est pas à confondre avec des forums de discussion ou des pages Facebook.

4) N'écrivez que ce vous seriez à l'aise de dire à quelqu'un en face à face. Les mots peuvent parfois être mal interprétés et/ou blessants. Tout commentaire, notamment en réaction à une publication, et contenus illicites (propos racistes, appel à la haine ou s'en prendre à une personne) ainsi que les déclarations xénophobes, homophobes et plus largement discriminatoires, tout propos agressif ou injurieux sont totalement proscris.

5) Tout message à caractère publicitaire doit avoir l'aval des modérateurs avant d'être publié.

6) Toute photo montrant une (des) personne(s) ne doit pas être dégradante ou ne doit pas atteindre la dignité de celle-ci. La publication d'image ne devra se faire que si l'image en question n'est pas soumise par des droits à l'image.

Le groupe whatsapp doit refléter l'ambiance générale et les valeurs portées par notre association. Les modérateurs des groupes WhatsApp se réservent donc le droit d'exclure, de manière temporaire ou définitive, un adhérent s'ils le jugent nécessaire, et d'effacer les messages qui ne correspondent pas aux règles établies.